

Le réemploi et la réparation comme activité éco-exemplaire (La Poste)



La Poste

44 boulevard de Vaugirard

75757 PARIS Cedex 15

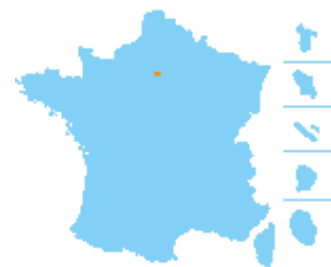
[Voir le site internet](#)

Sophie-noëlle Nemo

sophie-noelle.nemo@laposte.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

- Stratégie développement durable avec répercussions sur la politique d'achats du groupe La Poste qui se traduit par un slogan « Pour des achats innovants et responsables ».
- Suite à la suppression de l'utilisation des sacs postaux, volonté de trouver de nouveaux débouchés pour des partenaires (ESAT et EA) dont l'activité vise l'insertion de personnes en situation de handicap.
- Volonté d'améliorer les conditions de travail des facteurs, de réduire la pénibilité de leurs tâches (charge moyenne transportée de 45 kg, population vieillissante).
- Remplacement progressif du parc de vélos classiques par des VAE avec création d'un service de maintenance et de réparation de proximité et économiquement soutenable.
- Collaboration avec les deux fabricants de VAE afin de développer un vélo adapté aux besoins de la Poste et présentant des possibilités de maintenance et de réparation.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Trouver des nouveaux débouchés pour les ESAT et EA partenaires de La Poste.
- Déployer les VAE en y associant un service de maintenance et de réparation adapté et de proximité.
- Favoriser le secteur des personnes en situation de handicap.
- Assurer un transfert de compétences entre les ESAT et les 2 fabricants de vélos afin de les doter des moyens nécessaires pour effectuer la maintenance et les réparations.
- Mailler le territoire national de manière à ce que la majorité des centres postaux du territoire soient desservis par un ESAT.

Résultats quantitatifs

- Actuellement, La Poste travaille avec 19 ESAT / EA, ce qui permet de couvrir près de la moitié du territoire
- Pour couvrir la majorité du territoire, La Poste devrait mettre en place plus d'une trentaine de collaborations avec les ESAT / EA d'ici 1 à 2 ans.
- La Poste dispose de 12.000 VAE et de 3.000 à 5000 vélos classiques : à terme l'ensemble du parc de vélos sera constitué de VAE.

Résultats qualitatifs

Facteurs de succès :

- Culture d'entreprise, propre au groupe La Poste, qui privilégie les valeurs humaines. Accueil très favorable en interne de ce type d'initiative.

Volonté de développer une collaboration sur un mode gagnant-gagnant entre La Poste et les ESAT et EA:

- Avantages pour La Poste : action en phase avec sa stratégie d'entreprise éco-responsable, service de proximité à prix compétitif, diminution de la contribution à l'Agefiph.
- Avantage pour l'ESAT et EA : développement de nouvelles activités créatrices d'emplois.
- Masse critique, volume d'activité nécessaire à la rentabilité du projet
- Implication des fabricants dans la formation du personnel des ESAT et EA et dans la mise à disposition de moyens logistiques et économiques permettant de réaliser les activités de maintenance et de réparation dans des conditions optimales.

Facteurs limitants :

Absence de structures ESAT et EA sur un territoire donné

- Solution : recours aux fabricants pour assurer la maintenance et les réparations.

Manque de ressources, au sein des structures ESAT / EA identifiées pour assurer le service de maintenance et de réparation

- Solution : recours aux fabricants.

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- Les activités de maintenance et de réparation, en collaboration avec des ESAT et EA, ont démarré suite à l'acquisition de VAE. Cette démarche était initialement orientée « mono-produits ».
- La Poste a développé d'autres formes de collaboration de ce type pour l'entretien de mobiliers urbains postaux. Sur certains territoires, lorsque les boîtes communes sont dégradées, elles sont confiées à des ESAT et EA afin d'être remises en état.
- La Poste a pu capitaliser sur les collaborations engagées avec les ESAT et EA dans le cadre des VAE pour les transférer à d'autres produits.

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Comme les centres postaux sont répartis sur l'ensemble du territoire national, La Poste a souhaité développer un service de proximité accessible à chacun d'eux. Son objectif est d'arriver à un taux de couverture de 80%.
- Les établissements qui accueillent les personnes en situation de handicap disposent également d'une bonne couverture nationale.
- La collaboration entre ces deux types de structures permet de développer une solution de type gagnant-gagnant et d'inscrire la démarche dans une dynamique de réseau.

MISE EN OEUVRE

Planning

2006

- Décision de La Poste de doter les facteurs de VAE
- Expérimentations menées auprès de plusieurs établissements
- Essais globalement concluants, faisant toutefois apparaître la nécessité de fiabiliser ces matériels (problèmes de maintenance). Décision de développer un nouveau modèle de VAE tout en envisageant les prestations de maintenance et de réparation dans une optique de proximité.
- Expérience test de collaboration à petite échelle entre un centre postal et une ESAT locale (Strasbourg)

2007

- Analyse du marché et sourcing afin d'identifier les fabricants de VAE à usage professionnel. Constat : aucune offre disponible sur le territoire national.
- Négociations avec les fabricants – partenaires de La Poste - pour équiper les vélos de batteries et de moteurs, sur base de l'expertise interne de La Poste.
- Elaboration d'un contrat-type entre les ESAT/EA et La Poste visant à assurer un service de maintenance et de réparation.

- Formalisation des engagements avec les 2 fabricants de vélos (Cycleurope et Arcade Cycles) pour : Assurer la formation du personnel des ESAT et EA, mettre à leur disposition des conditions économiques et logistiques comparables aux vélocistes (accessibilité des pièces détachées à coût égal, sous 48h).
- Séance d'information à destination des structures nationales d'insertion (ex : APF = Association des Paralysés de France) afin de présenter le projet de La Poste.
- Identification des ESAT et EA intéressées par le développement d'une activité de maintenance et de réparation de VAE.
- Echanges d'expériences - rencontres entre ESAT et EA afin de présenter le projet.
- Formations du personnel des ESAT et EA par les 2 fabricants de VAE.
- Aménagement de l'espace de travail en vue de l'exercice des activités de maintenance et de réparation.
- Développement progressif du réseau d'ESAT et EA.

Moyens humains

- La transition du parc de vélos classiques vers les VAE n'a pas nécessité de moyens humains supplémentaires au niveau du groupe La Poste.
- Les contrats passés avec les 19 ESAT et EA actuelles a permis la création de 50 emplois.

Moyens financiers

- Le choix de confier la prestation de maintenance et de réparation à une ESAT ne génère aucun surcoût pour La Poste. Dans certains cas, l'ESAT est plus compétitive que le service des fabricants.
- Au départ, la collaboration avec les ESAT et EA représentait un chiffre d'affaire de 2 à 3 millions. Il serait de l'ordre de 5 à 6 millions actuellement. A terme, ce chiffre devrait atteindre les 10 millions.
- La collaboration avec les ESAT et EA permet au groupe La Poste de diminuer le montant de sa contribution à l'Agefiph.

Moyens techniques

- Formation du personnel des ESAT
- Accès aux sites des fabricants en vue de la commande de pièces détachées
- Camions-ateliers pour assurer les prestations de maintenance et de réparation dans les centres postaux.

Partenaires mobilisés

- Association

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Une telle initiative est reproductible en s'appuyant sur les facteurs de succès essentiels : une volonté mutuelle de la part des parties prenantes et la constitution d'une masse critique suffisante pour assurer la rentabilité des activités de maintenance et de réparation.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Avoir une cohérence dans la stratégie développement durable de l'entreprise qui se traduit dans l'élaboration des cahiers des charges.

Exemples :

- Privilégier des produits éco-conçus, recyclables ou réutilisables, dont la maintenance est moins coûteuse et plus aisée.
- Prendre en compte la consommation énergétique des produits.
- Adopter une politique de sélection des fournisseurs équitable qui permet aussi aux petites entreprises du tissu local de se positionner.
- Imposer des conditions de travail exemplaires (cf. commerce équitable).

L'initiative du groupe La Poste fait intervenir 3 types de structures différentes (une entreprise publique, des entreprises privées, des ESAT). Le succès de l'action repose sur la complémentarité des structures (mise en commun de moyens au service d'un projet commun). Au-delà du projet commun, chaque entité y trouve aussi son intérêt.

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale